

FORMULAIRES : Mesures en faveur de la diversification des productions végétales, filières fruits – légumes – cultures vivrières – horticulture – arboriculture, et filières plantes aromatiques, à parfum et médicinales

FORMULAIRES : Mesures en faveur de la diversification des productions végétales, filières fruits – légumes – cultures vivrières – horticulture – arboriculture, et filières plantes aromatiques, à parfum et médicinales..... 1

Aides à la mise en marché, 9

aides d'accompagnement des filières..... 9

ANNEXE A.1. : Exemple de contrat de commercialisation.....	10
ANNEXE A.2. : Formulaire de demande d'aide au titre de l'aide à la commercialisation locale des productions locale	11
ANNEXE A.3. : État récapitulatif des factures acquittées – Aide à la commercialisation locale des productions locales	13
ANNEXE A.4. : État récapitulatif des factures des produits livrés - Aide à la commercialisation locale des productions locales et Aide complémentaire de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer (Collectivités publiques) CERTIFICAT DE SERVICE FAIT	14
ANNEXE B.1. : Demande d'agrément des transformateurs - Aide à la transformation, aide à la commercialisation locale.....	15
ANNEXE B.2. : Exemple de contrat d’approvisionnement	16
ANNEXE B.3. : Formulaire de demande d'aide à la transformation et de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer.....	18
ANNEXE B.4. : État récapitulatif des factures acquittées des produits livrés –	20
aide à la transformation.....	20
ANNEXE B.4.bis : État récapitulatif des factures des produits livrés.....	21
ANNEXE B.4.ter : État récapitulatif des factures acquittées de produits livrés.....	22
ANNEXE C.1. : Exemple de contrat de commercialisation –.....	23
Aide à la commercialisation hors région de production	23
ANNEXE C.2. : Formulaire de demande d'aide	24
à la commercialisation hors région de production	24
ANNEXE C.3. : État récapitulatif des factures acquittées des produits commercialisés –	25
Aide à la commercialisation hors région de production	25
ANNEXE C.3 BIS : Etat récapitulatif des factures de fret acquittées –	26
Aide à la commercialisation hors région de production	26
ANNEXE D.1. : Formulaire de demande d'aides d'accompagnement des filières	27
ANNEXE D.2. : État récapitulatif des quantités livrées – Aide au transport / volet collecte (Guadeloupe-Martinique-Réunion).....	28
ANNEXE D.2. BIS : Etat récapitulatif des quantités livrées –.....	29
Aide au transport / volet transport local (Guyane) – Produits non transformés	29
ANNEXE D.2 TER : Etat récapitulatif des quantités livrées –	30
Aide au transport / volet transport local (Guyane) – Produits transformés	30
ANNEXE D.4. : État récapitulatif des factures acquittées de prestation des produits éligibles –....	31
Aide au stockage à température dirigée	31
ANNEXE E.1. État récapitulatif des quantités transportées –.....	32
Aide au transport /volet livraison (Guadeloupe, Martinique, Réunion)	32
ANNEXE F.1. : État récapitulatif des factures acquittées des quantités transportées –.....	33

Aide au transport/volet régional.....	33
ANNEXE G.1 : État récapitulatif des achats de matériel de conditionnement.....	34
ANNEXE H.1 : Etat récapitulatif des factures –	36
Aide à la mise en place des politiques de qualité.....	36
ANNEXE I bis: Demande d’agrément des pépiniéristes	37
Aide à la production de plants– POSEI	37
ANNEXE I.1. : État récapitulatif des volumes de semences livrées –	38
Aide à la production de semences.....	38
ANNEXE I.2 : État récapitulatif des factures acquittées par producteur –.....	39
Aide la production de plants/semences	39
ANNEXE J : État récapitulatif des versements par aide aux producteurs.....	40

II- ANNEXES : aides spécifiques à la filière plantes aromatiques, à parfum et médicinales

ANNEXE 3-A.1 : Demande d’agrément des coopératives, préparateurs (ou transformateurs), et/ou groupements de producteurs de vanille –.....	42
Aide à la production de vanille verte et/ou aide à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire.....	42
ANNEXE 3-A.2 : Exemple de contrat de commercialisation de vanille verte.....	43
Annexe 3-A.2 bis : Exemple de contrat de commercialisation de vanille noire.....	44
ANNEXE 3-A.3 : Formulaire de demande d’aide à la production de vanille verte / à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire (Réunion et Guadeloupe).....	45
ANNEXE 3-A.4 : Récapitulatif des factures d'apport ou de vente acquittées – Aide à la production de vanille verte	46
ANNEXE 3-A.5 : Récapitulatif des surfaces déclarées en production – Aide à la production de vanille verte (Majoration d'aide, à la surface, en cas de rendement >30 kg/ha).....	47
ANNEXE 3-A.6 : Récapitulatif des quantités de vanille noire et verte livrées et acceptées, et de vanille noire utilisée à la fabrication de produits élaborés - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire (Réunion et Guadeloupe).....	48
ANNEXE 3-A.7 : Bilan de fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire (Réunion et Guadeloupe).....	49
ANNEXE 3-B.1 : Demande d'agrément d’une structure de collecte et/ou de commercialisation et/ou de transformation - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales (volet huiles essentielles).....	50
ANNEXE 3- B.2 : Demande d'agrément d’une structure de collecte et/ou de commercialisation et/ou d’un transformateur - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales.....	51
(y compris hydrolats, et hors huiles essentielles).....	51
ANNEXE 3-B.3 : Exemple de contrat d’apport de plantes aromatiques, à parfum et médicinales .	52
ANNEXE 3-B.4 : Formulaire de demande d’aide à la production de plantes à parfum et médicinales, et à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales.....	53
ANNEXE 3-B.5 : Récapitulatif des surfaces déclarées en production - Aide à la production de plantes à parfum et médicinales	55
ANNEXE 3-B.6 : Récapitulatif des quantités livrées et acceptées - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales – volet huiles essentielles	56

ANNEXE 3-B.7 : Récapitulatif des quantités livrées et acceptées - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales - volet hydrolats.....	57
ANNEXE 3-B.8 : Récapitulatif des quantités de matière sèche transformée Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales (hors hydrolats et huiles essentielles)	58
ANNEXE 3-B.9 : Récapitulatif des quantités livrées et acceptées - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales	59
ANNEXE 3-C : État récapitulatif des reversements par aide aux producteurs par les structures agréées.....	60

ANNEXE 1 : Demande d'agrément du bénéficiaire unique - Aide à la structuration des filières de diversification végétale – POSEI

Dénomination sociale :

Adresse :

Objet social :

Numéro SIRET :

En tant que représentant légal de « nom de structure », je m'engage :

✓ à mettre en place une démarche fédératrice des différents acteurs des filières de diversification végétale, à mener des actions au service de la filière et des producteurs,

✓ à ne pas faire abus d'une position dominante éventuelle et ne pas créer de conditions artificielles permettant une distorsion de concurrence entre les acteurs locaux d'une même filière ;

✓ à assurer le suivi-évaluation technique, économique et social du programme ;

✓ à mettre en place une comptabilité permettant de contrôler les différentes actions réalisées et de conserver tous les justificatifs au moins cinq années civiles après la réalisation des actions ;

✓ à communiquer à la demande de la DAAF ou de l'ODEADOM toute pièce justificative concernant l'application de ces mesures ;

✓ à faciliter tous les contrôles nécessaires à la vérification du respect de ces engagements.

✓ À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires aux contrôles.

Je fournis ci-joint copie de la délibération prise en ce sens par le conseil d'administration de la structure que je représente.

A....., le

Le représentant légal du demandeur

Le nom, la qualité, la signature et le cachet du demandeur doivent figurer

Agrément ⁽¹⁾ : accepté - refusé

Date d'arrivée de la demande à la DAAF :

Le Directeur / la Directrice de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

(Signature et cachet de la DAAF)

⁽¹⁾ *Barrer la mention inutile*

ANNEXE 2 : Présentation du programme des actions de promotion et de communication des filières de diversification végétale - POSEI

Présentation du programme par action prévue pour l'année N :

Nom du bénéficiaire unique :

Objectifs :

Descriptifs du déroulement de l'action :

Calendrier :

Moyens à mettre en œuvre :

Coûts prévisionnels (à détailler) :

Indicateurs :

Pièces à joindre :

- Tout élément démontrant la validation du programme par l'ensemble des acteurs de la profession (procès-verbal de réunion, courrier...)
- Tout autre document nécessaire à la compréhension du programme (études, cahier des charges, appel d'offres...).

ANNEXE 3 : Demande d'aide POSEI en faveur des actions de promotion et de communication des filières de diversification végétale

Cette demande d'aide concerne l'ensemble des actions en faveur des filières de diversification végétale mentionnées dans la présente décision.

Période :	
Nom du bénéficiaire unique :	
Adresse :	
Numéro SIRET :	
Nature de l'aide	Montant sollicité (€)
Total général	
Je suis informé(e) du fait :	
<input checked="" type="checkbox"/> que les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires, et j'en ai informé les producteurs bénéficiaires de l'aide	
<input checked="" type="checkbox"/> À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires aux contrôles.	
<input checked="" type="checkbox"/> Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'état est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, la raison sociale de « nom de la structure », la commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.	
A....., le.....	
Certifié exact,	
(1)	
Le représentant légal du bénéficiaire unique	
Date d'arrivée de la demande à la DAAF :	
Visa de la DAAF	
⁽¹⁾ Le nom, la qualité, la signature et le cachet du bénéficiaire doivent figurer.	

ANNEXE 4 : Etat récapitulatif des dépenses par action de promotion et de communication des filières de diversification végétale

Nom du bénéficiaire unique :

Nature de la mesure :

Solde acompte semestriel

Période du20..... au20.....

Référence du contrat, du bon de commande ou de la convention :

	FACTURES (à classer par action)						ACQUITTEMENTS		
Action	Nom du prestataire/fournisseur	Nature du bien ou du service	n°	Date	Montant (€ HT)	Montant (€ TTC)	Date	Moyen et n° (*)	Montant (€)
TOTAL									

(*) : indiquer le nom de la banque et le numéro du chèque ou du virement

Je soussigné (e) , (NOM DU SIGNATAIRE), agissant en tant que (QUALITE), certifie que les dépenses ci-dessus sont certaines, authentiques et ont bien été acquittées.

Etabli à, le

Certifié exact,

(1)

Le représentant légal du bénéficiaire unique

Certifié exact,

(1)

Le commissaire aux comptes, l'expert comptable ou le centre de gestion dont dépend le bénéficiaire unique

(1) Le nom, la qualité, la signature et le cachet du bénéficiaire doivent figurer.

Aides à la mise en marché, aides d'accompagnement des filières

ANNEXE A.1. : Exemple de contrat de commercialisation

A FOURNIR POUR L'AIDE A LA COMMERCIALISATION LOCALE DES PRODUCTIONS LOCALES

Remarque importante : cet exemple peut être adapté autant que de besoin par les contractants. Pour la bonne gestion du dispositif d'aide, le contrat doit comporter à minima les informations ci-dessous et être rédigé en conformité avec le code de commerce, et en particulier les articles L441-6 et 8 et avec l'article 631-24 du code rural et de la pêche maritime.

ENTRE (selon l'aide)

« LE BENEFICIAIRE »

Raison sociale

Nom prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone et télécopie :

Adresse électronique :

ET

« L'OPERATEUR DE COMMERCIALISATION »

La société (cachet):

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone :

Adresse électronique :

Article 1 : Durée du contrat

Ce contrat de commercialisation est conclu pour une période de mois : du .../.../ au

Article 2 : Objet du contrat

Produit *	Quantités prévisionnelles (t ou MU)	Prix moyen (€/t ou MU)	Période de livraison
total			

Spécifier par ligne les quantités commercialisées des produits ayant obtenu une certification de niveau 2 ou HVE ou AB

Article 3 : Conditions d'agrèage et de paiement

Les produits doivent être de qualité saine, loyale et marchande et conforme aux normes en vigueur. La marchandise doit faire l'objet d'une pesée exhaustive. Un bon de pesée doit être obligatoirement remis au producteur et un double doit être conservé par l'opérateur.

L'agrèage de la marchandise est fait par l'opérateur et toute marchandise retournée sera déduite de la quantité éligible à l'aide.

Article 4 : Conditionnement et modalités de transport

Préciser clairement les conditions de vente des produits en terme de conditionnement, le contractant qui supporte le coût du transport et les obligations de chacun des contractants.

Article 5 : Modalités de paiement

A fixer par les contractants.

Article 6 : Modalités de révision et de résiliation du contrat ou au préavis de rupture

A fixer par les contractants.

1) Fait à : le :

LA STRUCTURE ELIGIBLE OU LE PRODUCTEUR INDIVIDUEL

OU LE BENEFICIAIRE

Lu et approuvé

(Cachet et signature du représentant légal)

L'OPERATEUR

Lu et approuvé

(Cachet et signature du représentant légal)

ANNEXE A.2. : Formulaire de demande d'aide au titre de l'aide à la commercialisation locale des productions locale et au soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer

Période de commercialisation : campagne du au

Demande de paiement semestrielle Demande de paiement annuelle
(cocher la case correspondante)

Nom du bénéficiaire :
Numéros Pacage et SIRET :
Adresse :

Type de produit par catégorie (1)	Quantité produite (2) (t ou MU)	Quantité totale contractualisée (contrat initial + avenants) (t ou MU)	Quantité demandée (3) (t ou MU)	Taux d'aide (€/t ou €/MU)	Montant de l'aide demandée (4) (€)
AIDE A LA COMMERCIALISATION LOCALE DES PRODUCTIONS LOCALES DE DIVERSIFICATION VEGETALE					
CATEGORIE A					
Total catégorie A					
CATEGORIE B					
Total catégorie B					
CATEGORIE C					
Total catégorie C					
CATEGORIE D					
Total catégorie D					
CATEGORIE A (majoration signe de qualité hors AB)					
Total catégorie A					
CATEGORIE B (majoration signe de qualité hors AB)					
Total catégorie B					
CATEGORIE C (majoration signe de qualité hors AB)					
Total catégorie C					
Total toutes catégories					

AIDE FORFAITAIRE DE SOUTIEN A LA CONSOMMATION DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION HORS FOYER (RHF)					
	Quantité produite (t)	Quantité contractualisée (t)	Quantité demandée (t)	Taux d'aide (€/t)	Montant de l'aide demandée (€)
Produits destinés au secteur public de la RHF					
Produits destinés au secteur privé de la RHF					
Total					

TOTAL GENERAL DE LA DEMANDE					
------------------------------------	--	--	--	--	--

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

(1) Liste des produits faisant l'objet de la demande d'aide

(2) Les quantités cumulées sont renseignées par produit, en tonnes pour les produits de diversification végétale hors produits de la floriculture, et en milliers d'unités pour les produits de la floriculture

(3) La quantité éligible consiste, par produit, en la quantité réalisée plafonnée à la quantité contractualisée si elle est supérieure

(4) Le montant de l'aide établi par catégorie = quantité demandée * taux d'aide

Je suis informé(e) du fait que les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires, j'en ai informé les producteurs bénéficiaires de l'aide.

À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires aux contrôles.

Je suis informé que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'état est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, la raison sociale de « nom de la structure », la commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

CERTIFIE EXACT, A....., LE.....

LE BENEFICIAIRE(1)

Date de réception du dossier à la DAAF : le
Visa des services de la DAAF chargé de la réception

(1) nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet (structure) doivent être apposés.

ANNEXE A.3. : État récapitulatif des factures acquittées – Aide à la commercialisation locale des productions locales

Nom de la structure bénéficiaire:

N° pacage et SIRET :

Nom de l'acheteur :

N°SIRET :

Etablir un état récapitulatif séparé, respectivement pour les produits de diversification végétale qui ne sont pas des produits de la floriculture, et pour les produits de la floriculture. En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Produits éligibles (1)	Produits non éligibles	Catégorie	Date facture ou avoir*	n° facture ou avoir*	Quantité facturée (1)	Quantité avoir* (1)	Montant Facture/avoir* (€ H.T.)	Montant Facture/avoir* (€ T.T.C.)	Date de l'acquittement	Moyen de l'acquittement	Montant de l'acquittement
Total (1)											

(1)

Les produits éligibles correspondent aux produits listés pour chaque département dans l'annexe de la décision fixant la liste des produits éligibles .

Chaque ligne de saisie doit correspondre à un produit par facture exprimé en tonnes pour les produits de diversification végétale hors produits de la floriculture, ou en milliers d'unités pour les produits de la floriculture. **La ligne total doit impérativement être renseignée.**

* Concernant les fruits et légumes frais, se référer aux dispositions de l'article L.441-2-2 du code de commerce.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

A _____, le

Certifié exact,

Le représentant légal de la structure bénéficiaire ou le producteur (1)

Certifié exact,

l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes de la structure bénéficiaire (2)

- 1) nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet (structure) doivent être apposés
- 2) Barrer les mentions inutiles.(si producteur individuel, pas de signature d'expert comptable ou commissaire aux comptes)

ANNEXE A.4. : État récapitulatif des factures des produits livrés -

Aide à la commercialisation locale des productions locales et Aide complémentaire de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer (Collectivités publiques)

CERTIFICAT DE SERVICE FAIT

Campagne :

n° SIRET :

Nom du bénéficiaire :

Désignation sociale de la collectivité publique :

Adresse de la collectivité publique :

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Produits éligibles (1)	Produits non éligibles	Catégorie	Date facture ou avoir*	n° facture ou avoir*	Quantité facturée (1)	Quantité avoir* (1)	Montant Facture/avoir* (€ H.T.)	Montant Facture/avoir* (€ T.T.C.)
Total								

* Se référer aux dispositions de l'article L.441-2-2 du code de commerce.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

A , le

Certifié exact,

Le bénéficiaire (1)

Certifié exact,

**Le représentant légal de la collectivité publique ou son
délégué (2)**

(1) Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet (structure) doivent être apposés.

(2) Nom et qualité du signataire ainsi que le cachet de la collectivité publique.

ANNEXE B.1. : Demande d'agrément des transformateurs - Aide à la transformation, aide à la commercialisation locale

Dénomination du transformateur :

Adresse :

Objet social :

Numéro SIRET:

Afin d'obtenir l'agrément de ma demande, je déclare avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par la présente décision concernant :

- l'aide à la transformation des produits de diversification végétale (1)
- l'aide à la commercialisation locale des productions locales (1)
- l'aide complémentaire de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer

(1)

Je soussigné(e), déclare que la société :

- dispose d'équipements de transformation de produits de diversification végétale en bon état de fonctionnement et aux normes en vigueur ;
- ne demande l'aide que sur les produits transformés localement et issus de produits locaux ;
- approvisionne exclusivement la région de production (Réunion d'une part ; Antilles françaises, y compris Saint Martin, et Guyane d'autre part) avec des produits bénéficiant des aides instaurées au titre de la commercialisation locale des productions locales (1) ;
- destine exclusivement à la consommation locale mes productions élaborées à partir des produits bénéficiant de l'aide complémentaire de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer (1) ;
- **dispose d'une organisation et de procédures comptables permettant le contrôle de l'exécution des contrats de commercialisation / d'approvisionnement conclus dans le cadre de l'aide objet de la présente demande d'agrément, et d'une comptabilité matière permettant d'assurer la traçabilité des produits présentés à l'aide ;**
- communiquera à la demande de la DAAF ou de l'ODEADOM toute pièce justificative relative à l'application de ces mesures et à l'exécution des contrats de commercialisation / d'approvisionnement ;
- facilitera tous les contrôles nécessaires à la vérification du respect de ces engagements,

A....., le.....

Le transformateur (signature du représentant légal et cachet)

(Nom, qualité du signataire, signature et cachet)

(1) Cocher les cases correspondantes

A....., le

Agrément : accepté – refusé (*barrer la mention inutile*)

Date d'arrivée à la DAAF :

Date d'agrément

Date de transmission à l'ODEADOM :

Le Directeur / la Directrice de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (signature et cachet de la DAAF)

ANNEXE B.2. : Exemple de contrat d'approvisionnement

A FOURNIR POUR L'AIDE A LA COMMERCIALISATION LOCALE DES PRODUCTIONS LOCALES, L'AIDE A LA TRANSFORMATION

Remarque importante : cet exemple peut être adapté autant que de besoin par les contractants. Pour la bonne gestion du dispositif d'aide, le contrat doit comporter à minima les informations ci-dessous et être rédigé en conformité avec le code de commerce, et en particulier les articles L441-6 et 8 et avec l'article 631-24 du code rural et de la pêche maritime.

ENTRE

« LE TRANSFORMATEUR »

Date agrément POSEI:

N° Agrément POSEI :

Nom de la société :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone :

Télécopie :

Adresse électronique :

ET

« LE FOURNISSEUR » (OP ou GPPR ou structure collective agréée par la DAAF spécialisée dans la production de produits issus de l'agriculture biologique ou pour la Guyane ou dans le cadre de la transformation de canne à sucre en jus, structure agréée par la DAAF ou le producteur individuel pour la Guyane)

Nom de la société / Nom prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone :

Télécopie :

Adresse électronique :

Article 1 : Durée du contrat

Ce contrat de transformation est conclu pour une période de mois : du au

Article 2 : Objet du contrat - désignation des produits, quantités prévisionnelles, prix moyen en euros, conditionnement, transport

Produit	Quantités prévisionnelles (Tt)	Prix moyen (€/Tt (2))	Modalités de conditionnement	Modalités de Transport	Période de livraison
total					

(1) si le produit est la canne à sucre (hors catégorie) mentionner simplement « canne » ; (2) prix des matières premières hors dépenses liées au conditionnement

Type de produit fini	Code N.C.

Article 3 : Conditions d'agréege et de paiement

Les produits doivent être de qualité saine, loyale, marchande, propre à la consommation, et conformes aux normes en vigueur. L'agréege de la marchandise est fait par l'opérateur et toute marchandise retournée sera

déduite de la quantité éligible à l'aide. La marchandise doit faire l'objet d'une pesée exhaustive. Un bon de pesée doit être obligatoirement remis au producteur et un double doit être conservé par le transformateur.

Article 4 : Conditionnement et modalités de transport

Préciser clairement les conditions de vente de produits en terme de conditionnement et le contractant qui supporte le coût du transport, ainsi que les obligations de chacun des contractants.

Article 5 : Modalités de paiement

A fixer par les contractants, /

Article 6 : Modalités de révision et de résiliation du contrat ou au préavis de rupture

A fixer par les contractants,

Fait à : le :

LE FOURNISSEUR

Lu et approuvé

(Nom, qualité du signataire, signature et cachet)

LE TRANSFORMATEUR

Lu et approuvé

(Nom, qualité du signataire, signature et cachet)

ANNEXE B.3. : Formulaire de demande d'aide à la transformation et de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer

Période de commercialisation : campagne 20XX

Demande de paiement semestrielle Demande de paiement annuelle

(cocher la case correspondante)

N°SIRET:

Nom du transformateur bénéficiaire :

Adresse :

Montant de l'aide demandée

Produit ou matière première (1)	Quantité de matière première livrée (t) (2)	Quantité contractualisée (t) (Contrat initial + avenants (2)	Quantité (matière première) demandée (t) (3)	Taux d'aide (€/t)	Montant total (€) (4)
CATEGORIE A ou Canne à sucre, qui est hors catégorie (barrer la mention inutile)					
Total par catégorie					
CATEGORIE B					
Total par catégorie					
CATEGORIE C					
Total par catégorie					
Total toutes catégories					

Désignation des produits transformés	Code N.C.	Nombre total d'unités transformées	Poids total transformé (t)

NB : l'aide s'applique à la tonne de produit qui entre dans la composition du produit fini, et non à la tonne de produit fini.

AIDE COMPLEMENTAIRE DE SOUTIEN A LA CONSOMMATION DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION HORS FOYER (RHF)					
	Quantité livrée (t) (2)	Quantité contractualisée (t) (2)	Quantité demandée (t) (3 et 5)	Taux d'aide (€/t)	Montant total (€) (4)
Produits destinés au secteur public de la RHF					
Produits destinés au secteur privé de la RHF					
Total					
TOTAL GENERAL DE LA DEMANDE					

NB : l'aide et son complément RHF s'appliquent à la tonne de produit qui entre dans la composition du produit fini, et non à la tonne de produit fini.

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

(1) Liste des produits faisant l'objet d'une demande d'aide

(2) Les quantités cumulées sont renseignées par produit et en tonnes

(3) Les quantités éligibles résultent, par produit, de la quantité entrante plafonnée à la quantité contractualisée si elle est supérieure

(4) Le montant de l'aide établi par catégorie = quantité demandée * taux d'aide

(5) Si la quantité demandée dépasse la quantité contractualisée au motif de produits transformés au cours de l'année ou de l'année précédente, vous devrez le préciser dans votre dossier de demande d'aide.

Je soussigné(e)..... atteste :

1 – que les matières premières ont été récoltées dans le DOM de situation

2 – avoir transformé localement ces produits

3 – être informé(e) des faits suivants :

Les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires,

✓ À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires au contrôle.

✓ Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'état est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, la raison sociale de « **nom de la structure** », la commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

A....., le

Certifié exact,

Le transformateur bénéficiaire

(nom, qualité, signature du représentant légal et cachet)

Date de réception du dossier à la DAAF : le

Visa du service de la DAAF chargé de la réception

ANNEXE B.4. : État récapitulatif des factures acquittées des produits livrés – aide à la transformation

Nom du transformateur :

N° SIRET :

Dénomination sociale du fournisseur :

Adresse du fournisseur :

N° SIRET:

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Produits éligibles(1)	Produits non éligibles	Catégorie	Date facture ou avoir*	n° facture ou avoir*	Quantité facturée (t)	Quantité avoir* (t)	Montant facture /avoir* (€ H.T.)	Montant facture/avoir* T.T.C.	Date d'acquittement	Moyen	Montant (€)
Total (2)											

(1) Les produits éligibles correspondent aux produits listés pour chaque département dans l'annexe B.1. Chaque ligne de saisie doit correspondre à un produit par facture exprimé en tonnes. (2) La ligne total doit impérativement être renseignée par annexe et le total général doit être renseigné.

* Se référer aux dispositions de l'article L.441-2-2 du code de commerce.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes d'informations présentées ci-dessus.

A _____, le

Certifié exact,

Le représentant légal du transformateur (1)

(1) Le nom, la qualité, la signature ainsi que le cachet doivent être apposés.

(2) Barrer les mentions inutiles

Certifié exact,

l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes du transformateur

(2)

ANNEXE B.4.bis : État récapitulatif des factures des produits livrés
Aide complémentaire de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer (collectivité publique)
pour les produits transformés
CERTIFICAT DE SERVICE FAIT

Nom du transformateur :

N° SIRET :

Dénomination sociale de la collectivité publique:

Adresse de la collectivité publique :

N° SIRET:

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Produits éligibles(1)	Date facture ou avoir*	n° facture ou avoir*	Quantité produits finis (t)	Quantité avoir produits finis* (t)	Coefficient de transformation**	Quantité éligible matière première	Montant facture de vente /avoir* (€ H.T.)	Montant facture/avoir* T.T.C.
Total (2)								

(1) Les produits éligibles correspondent aux produits listés pour chaque département dans l'annexe B.1. Chaque ligne de saisie doit correspondre à un produit par facture exprimé en tonnes. (2) La ligne total doit impérativement être renseignée ainsi que le total général.

* Se référer aux dispositions de l'article L.441-2-2 du code de commerce.

** ** Le coefficient de transformation ne concerne que le transformateur et est donné sous sa seule responsabilité

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes d'informations présentées ci-dessus.

A _____, le

Certifié exact,

Le représentant légal du transformateur (1)

Certifié exact,

Le représentant légal de la collectivité publique ou son délégué (2)

(1) Le nom, la qualité, la signature ainsi que le cachet doivent être apposés.

(2) Nom et qualité du signataire ainsi que le cachet de la collectivité publique.

ANNEXE B.4.ter : État récapitulatif des factures acquittées de produits livrés

Aide complémentaire de soutien à la consommation dans le cadre de la restauration hors foyer (hors collectivité publique)

Pour les produits transformés

Nom du transformateur :

N° SIRET :

Dénomination sociale de la collectivité privée :

Adresse de la collectivité :

N° SIRET :

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Produits éligibles(1)	Date facture ou avoir*	n° facture ou avoir*	Quantité produits finis (t)	Quantité avoir produits finis* (t)	Coefficient de transformation **	Quantité éligible matière première	Montant facture de vente /avoir* (€ H.T.)	Montant facture/avoir* T.T.C.	Date d'acquittement	Moyen	Montant (€)
Total (2)											

(1) Les produits éligibles correspondent aux produits listés pour chaque département dans l'annexe B.1. Chaque ligne de saisie doit correspondre à un produit par facture exprimé en tonnes.

* Se référer aux dispositions de l'article L.441-2-2 du code de commerce. (2) La ligne total doit impérativement être renseignée ainsi que le total général.

** Le coefficient de transformation ne concerne que le transformateur et est donné sous sa seule responsabilité.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes d'informations présentées ci-dessus.

A _____, le

Certifié exact,

Le représentant légal du transformateur (1)

transformateur (2)

(1) Le nom, la qualité, la signature ainsi que le cachet doivent être apposés.

(2) Barrer les mentions inutiles

Certifié exact,

l'expert-comptable

ou le commissaire aux comptes du

ANNEXE C.1. : Exemple de contrat de commercialisation –

Aide à la commercialisation hors région de production

Remarque importante : cet exemple peut être adapté autant que de besoin par les contractants. Pour la bonne gestion du dispositif d'aide, le contrat doit comporter à minima les informations ci-dessous et être rédigé en conformité avec le code de commerce, et en particulier les articles L441-6 et 8 et avec l'article 631-24 du code rural et de la pêche maritime.

ENTRE

« **L'ACHETEUR** » (bénéficiaire de l'aide)

Nom prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone et télécopie ou le cas échéant adresse électronique:

ET

« **LE PRODUCTEUR OU L'OP OU LE GPPR OU LE TRANSFORMATEUR** »

Nom de la société / Nom prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone et télécopie :

Article 1 : Durée du contrat

Ce contrat de commercialisation est conclu pour une période de mois : du/...../ au 31/12/.....

Article 2 : Désignation des produits, quantités prévisionnelles, prix moyen en euro, conditionnement, transport

Produit	Quantité prévisionnelle (kg)	Catégorie de produit	Prix moyen (€/kg)	Modalités de conditionnement	Modalités de transport	Période de livraison
Total						

Article 3 : Conditions d'agrèage et de paiement

Les produits doivent être de qualité saine, loyale et marchande et conforme aux normes en vigueur. La marchandise doit faire l'objet d'une pesée exhaustive. Un bon de pesée doit être obligatoirement remis au producteur et un double doit être conservé par l'opérateur.

L'agrèage de la marchandise est fait par l'opérateur et toute marchandise retournée sera déduite de la quantité mise sur le marché (et demandée à l'aide en fin de campagne).

Article 4 : Conditionnement et modalités de transport

Préciser clairement les conditions de ventes de produits en terme de conditionnement et le contractant qui supporte le coût du transport – obligation de chacun des contractants

Article 5 : Modalités de paiement

A fixer par les contractants, /

Article 6 : Définition du partenariat (si nécessaire) :

Article 7 : Modalités de révision et de résiliation du contrat ou au préavis de rupture

A fixer par les contractants,

Fait à : le :

Le producteur ou le représentant légal

de l'OP, du GPPR ou du transformateur

Lu et approuvé

(Nom, qualité du signataire et cachet)

Le représentant légal de l'acheteur

Lu et approuvé

(Nom, qualité du signataire et cachet)

**ANNEXE C.2. : Formulaire de demande d'aide
à la commercialisation hors région de production**

Campagne de commercialisation :.....
Nom de l'acheteur bénéficiaire de l'aide :.....

n° SIRET		
Adresse		
n° de télécopie		
Adresse électronique		
Contrat de partenariat :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Valeur de la production commercialisée rendue zone de destination (€ H.T.)	Taux d'aide applicable	Montant demandé (€)
... .. , .. €	...% , .. €
Part de l'aide à l'acheteur	...% , .. €
Part de l'aide reversée aux producteurs (1)	...% , .. €
Total de la demande	 , .. €

(1) Si le contrat est conclu avec une OP-GP ou structures collectives l'aide sera reversée par celle-ci aux producteurs.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions du programme et de la décision en vigueur pour la campagne de commercialisation considérée.

Je suis informé(e) du fait que les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires, j'en ai informé les producteurs bénéficiaires de l'aide.

Je suis informé(e) que les produits bénéficiant de l'aide ne peuvent être exportés vers les pays tiers.

✓À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires aux contrôles.
 ✓Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'état est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, la raison sociale de « nom de la structure », la commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

Je m'engage :

- ✓à ne présenter à l'aide que des produits récoltés en outre-mer ;
- ✓à ne pas exporter vers les pays tiers les produits pour lesquels je sollicite l'aide ;
- ✓à communiquer à la demande de l'ODEADOM toute pièce justificative complémentaire ;
- ✓à faciliter tous les contrôles nécessaires à la vérification du respect de ces engagements.

A _____, le
 Certifié exact,

Le représentant légal de l'acheteur bénéficiaire de l'aide
 (Le nom, la qualité, la signature et le cachet du bénéficiaire doivent être apposés)

Date d'arrivée à l'ODEADOM :

**ANNEXE C.3. : État récapitulatif des factures acquittées des produits commercialisés –
Aide à la commercialisation hors région de production**

Dénomination sociale du producteur, de l'OP, du GPPR ou du transformateur avec lequel un contrat de commercialisation a été conclu par l'acheteur	
Adresse	

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Produits éligibles	Produits non éligibles	Date facture ou avoir*	n°facture ou avoir*	Quantité facturée/avoir* poids net (t)	Quantité document douanier poids net (t)	Montant facture/avoir* (€ H.T.)	Montant facture/avoir* (€ T.T.C.)	Montant du fret (€)	Montant total valeur production commercialisée rendue zone de destination (€)	Acquittement facture		
										Date	Moyen	Montant (€)
Total												

* Concernant les fruits et légumes frais, se référer aux dispositions de l'article L.441-2-2 du code de commerce.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

A _____, le

Certifié exact

Le représentant légal de l'acheteur (1)

Certifié exact,

L'expert-comptable ou le commissaire aux comptes de l'acheteur

(1) Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés.

**ANNEXE C.3 BIS : Etat récapitulatif des factures de fret acquittées –
Aide à la commercialisation hors région de production**

Dénomination sociale du producteur, de l'OP, du GPPR ou du transformateur avec lequel un contrat de commercialisation a été conclu	
Adresse	

				Acquittement facture		
Date facture ou avoir	n° facture ou avoir	Montant facture/avoir (€ H.T.)	Montant facture/avoir (€ T.T.C.)	Date	Moyen	Montant (€)
Total						

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus..

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

A _____, le

Certifié exact,

Le représentant légal de l'acheteur

(nom, qualité, signature et cachet)

ANNEXE D.1. : Formulaire de demande d'aides d'accompagnement des filières Aides en faveur de semences et de plants

Ce formulaire concerne l'ensemble des aides d'accompagnement ou des aides en faveur de semences et de plants

Campagne : Nom du bénéficiaire : Adresse : N° SIRET :
--

Nature de l'aide	Quantité demandée (t ou Plant ⁽¹⁾)	Montant unitaire de l'aide (€/t ou €/Plant ⁽¹⁾)	Montant demandé (€)
Total général			

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Je suis informé(e) du fait que les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires, et j'en ai informé les producteurs bénéficiaires de l'aide.

✓ À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires aux contrôles.

✓ Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'état est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, la raison sociale de « **nom de la structure** », la commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

A....., le

**Certifié exact,
Le bénéficiaire (2)**

(1) *L'unité est la tonne pour les produits de diversification végétale hors produits de la floriculture, ou le millier d'unités (MU) pour les produits de la floriculture.*

(2) **Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet (structure) doivent être apposés.**

Date d'arrivée à la DAAF :

Visa de la DAAF :

ANNEXE D.2. : État récapitulatif des quantités livrées – Aide au transport / volet collecte (Guadeloupe-Martinique-Réunion)

Demande au titre de la campagne :

Période de livraison :

Nom du bénéficiaire :

n° SIRET	Nom et prénom ou nom de l'exploitation	Adresse de l'exploitation	Taux d'aide (€/t ou €/MU)	Quantités acceptées par la structure éligible (1)
Total général de la demande				

.Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

(1) On entend par quantités acceptées les quantités livrées et agréées au centre de regroupement de l'offre et/ou de conditionnement, où s'effectue la pesée ou le comptage. L'unité est la tonne pour les produits de diversification végétale hors produits de la floriculture, et le millier d'unités (MU) pour les produits de la floriculture.

Ale

Certifié exact,

Le bénéficiaire (2)

(2) Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet doivent être apposés.

**ANNEXE D.2. BIS : Etat récapitulatif des quantités livrées –
Aide au transport / volet transport local (Guyane) – Produits non transformés**

Demande au titre de la campagne :

Nom du bénéficiaire:

N° SIRET du bénéficiaire

Dénomination sociale du client local :

N° SIRET du client local ou nom de la zone de fret de départ

N° SIRET de l'exploitation	Nom et prénom ou nom de l'exploitation	Identification de la parcelle (bord du champ)	Nombre de kilomètres parcourus (1)	Quantité acceptée par le client local ou la zone de fret de départ (2) (t en poids net, ou MU)	Date facture	n° facture	Montant unitaire de l'aide (€/t ou €/MU)	Montant de l'aide (€)
Total général de la demande								

(1) Entre le lieu de production (bord du champ) et le client local ou la zone de fret de départ.

(2) On entend par quantités acceptées les quantités livrées et agréées par le client local ou sur la zone de fret de départ, où s'effectue la pesée ou le comptage.

L'unité est la tonne pour les produits de diversification végétale hors produits de la floriculture, et le millier d'unités (MU) pour les produits de la floriculture.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

Ale

Certifié exact,

Le bénéficiaire (1)

Certifié exact,

**Le représentant légal du client local ou l'expert-comptable
ou le commissaire aux comptes du bénéficiaire (2)**

(1) *Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet doivent être apposés .*

(2) *Barrer les mentions inutiles*

**ANNEXE D.2 TER : Etat récapitulatif des quantités livrées –
Aide au transport / volet transport local (Guyane) – Produits transformés**

Demande au titre de la campagne :

Nom du bénéficiaire :

Adresse du centre de transformation locale :

n° SIRET du bénéficiaire :

Dénomination sociale du client local :

Adresse du client local :

n° SIRET du client local :

ou nom de la zone de fret de départ :

Nombre de kilomètres parcourus (1)	Quantité acceptée par le client local ou la zone de fret de départ (t en poids net)	Date facture	n° facture	Montant unitaire de l'aide (€/t ou €/MU)	Montant de l'aide (€)
				Total général de la demande	

(1) Entre le lieu de production (centre de transformation locale) et le client local ou la zone de fret de départ.

(2) On entend par quantités acceptées les quantités livrées et agréées par le client local ou sur la zone de fret de départ, où s'effectue la pesée ou le comptage. L'unité est la tonne pour les produits de diversification végétale hors produits de la floriculture, et le millier d'unités (MU) pour les produits de la floriculture.

Ce tableau sera accompagné de sa version informatique.

Ale

Certifié exact,

Le bénéficiaire (1)

Certifié exact,

**Le représentant légal du client local ou l'expert-comptable
ou le commissaire aux comptes du bénéficiaire (2)**

(1) *Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet doivent être apposés .*

(2) *Barrer les mentions inutiles*

**ANNEXE D.4. : État récapitulatif des factures acquittées de prestation des produits éligibles –
Aide au stockage à température dirigée**

Dénomination sociale de l'Organisation de producteur ou du transformateur.	
Adresse	

Produits éligibles	Date facture ou avoir*	n°facture ou avoir*	Quantité facturée/avoir* poids net (t)	Montant facture/avoir* (€ H.T.)	Montant facture/avoir* (€ T.T.C.)	Acquittement facture		
						Date	Moyen	Montant (€)
Total								

* Concernant les fruits et légumes frais, se référer aux dispositions de l'article L.441-2-2 du code de commerce.

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

A _____, le _____

Certifié exact

Le représentant légal de l'OP ou du transformateur (1 et 2)

Certifié exact,

L'expert-comptable ou le commissaire aux comptes de l'OP ou du transformateur (1 et 2)

(1) Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés.

(2) Barrer les mentions inutiles

**ANNEXE E.1. État récapitulatif des quantités transportées –
Aide au transport /volet livraison (Guadeloupe, Martinique, Réunion)**

Demande au titre de la campagne :

Nom du bénéficiaire :

Adresse du centre de transformation locale :

n° SIRET du bénéficiaire :

Dénomination sociale du client local :

Adresse du client local :

n° SIRET du client local :

ou nom de la zone de fret de départ :

Date facture	n° facture	Montant Facture/avoir* (€ H.T.)	Montant Facture/avoir* (€ T.T.C.)	Quantité livrée au client local (t en poids net, ou MU)	Quantité livrée dans la zone de fret (T en poids net, ou MU)
Total					

MU : Millier d'Unités (produits de la floriculture)

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

A....., le.....A....., le.....

Certifié exact,

Le bénéficiaire (1)

Certifié exact,

**Le représentant légal du client local ou l'expert-comptable
ou le commissaire aux comptes du bénéficiaire (2)**

(1) *Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet doivent être apposés .*

(2) *Barrer les mentions inutiles*

**ANNEXE F.1. : État récapitulatif des factures acquittées des quantités transportées –
Aide au transport/volet régional**

Campagne :
Nom de la structure bénéficiaire :
Dénomination sociale du distributeur final :
Adresse du distributeur final :
N° SIRET :

	Produits	Date facture ou avoir*	n°facture ou avoir*	Quantité facture/avoir* (t)	Montant facture/avoir* (€ H.T.)	Montant facture/avoir * (€ T.T.C.)	Acquittement	
							Montant (€)	moyen
Transport maritime								
Sous-total transport maritime								
Transport aérien								
Sous-total transport aérien								
Total général								

* Se référer aux dispositions de l'article L.441-2-2 du code de commerce.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus

A, le

Certifié exact,
Le bénéficiaire (1)

Certifié exact,
**Le représentant légal du client local ou l'expert-comptable
ou le commissaire aux comptes du bénéficiaire (2)**

(1) *Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet doivent être apposés .*

(2) *Barrer les mentions inutiles*

ANNEXE G.1 : État récapitulatif des achats de matériel de conditionnement

Aide au conditionnement

Nom du bénéficiaire :

Date facture ou avoir	n° facture ou avoir	Fournisseurs	Consommables éligibles	Montant facture/avoir (€ H.T.)	Montant facture/avoir (€ T.T.C.)	Acquittement	
						Montant (€)	Date
Sous-total des achats de matériels de conditionnement pour les marchandises commercialisées sur le marché local							
Sous- total des achats de matériels de conditionnement pour les marchandises commercialisées hors région de production							
TOTAL GENERAL							

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

Mesures	
Tonnages éligibles (t) aide à la commercialisation sur le marché local (<i>quantité portée sur l'annexe A2</i>)	
---> Calcul du contrôle du plafond (€) = 85 % * total achat HT/ total tonnages éligibles	
Tonnages éligibles (t) aide à la commercialisation hors région de production (<i>quantité portée sur l'annexe C3</i>)	
---> Calcul du contrôle du plafond (€) = 85 % * total achat HT/ total tonnages éligibles	

A, le

Certifié exact,
Le bénéficiaire (1)

Certifié exact,
L'expert-comptable, ou le commissaire aux comptes du bénéficiaire (2)

- (1) *Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet doivent être apposés .*
(2) *Barrer les mentions inutiles*

**ANNEXE H.1 : Etat récapitulatif des factures –
Aide à la mise en place des politiques de qualité**

Période de livraison :

Type de certification ou de qualification officielle :

Dénomination sociale du bénéficiaire :

Dénomination sociale du producteur (établir un état par producteur) :

Adresse du producteur :

Nom de l'organisme certificateur :

Dates des contrôles de l'organisme certificateur :

N° de facture	date	Produit en cours de certification / qualification	Volume commercialisé (t)	Montant de la facture (€)	Année d'engagement dans la démarche de certification/ qualification	Aide unitaire (€/t)	Total du montant de l'aide (€)

Ce tableau, doit être établi producteur par producteur. et sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

A....., le.....

Certifié exact,

Le bénéficiaire (1)

Certifié exact,

**L'expert-comptable ou le
commissaire aux comptes du bénéficiaire (2)**

(1) Nom et qualité du signataire du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet doivent être apposés .

(2) Barrer les mentions inutiles

**ANNEXE I bis: Demande d'agrément des pépiniéristes
Aide à la production de plants– POSEI**



Dénomination sociale :

Adresse :

Objet social :

Numéro SIRET :

Afin d'obtenir un agrément de la DAAF, je déclare avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par la décision de l'ODEADOM définissant les modalités d'application et d'exécution des mesures « POSEI en faveur des productions de diversification végétales » concernant l'aide à la production de plants.

Je m'engage :

- ✓ à respecter le cahier des charges technique de production de plants d'agrumes de qualité,
- ✓ à établir des contrats de fourniture de matériel végétal avec les producteurs,
- ✓ à disposer des équipements adaptés à la production de plants d'agrumes de qualité,
- ✓ à tenir une comptabilité permettant d'assurer la traçabilité des produits présentés à l'aide,
- ✓ à **mettre en place une comptabilité permettant de contrôler les différentes actions réalisées,**
- ✓ à communiquer à la demande de la DAAF ou de l'ODEADOM toute pièce justificative concernant l'application de ces mesures,
- ✓ à faciliter tous les contrôles nécessaires à la vérification du respect de ces engagements,
- ✓ à conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires aux contrôles.

A....., le

Le représentant légal du demandeur

Le nom, la qualité, la signature et le cachet du demandeur doivent figurer

Agrément ⁽¹⁾ : accepté - refusé

Date d'arrivée de la demande à la DAAF :

Le Directeur / la Directrice de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

(Signature et cachet de la DAAF)

⁽¹⁾ Barrer la mention inutile

**ANNEXE I.1. : État récapitulatif des volumes de semences livrées –
Aide à la production de semences**

Période de livraison :

Ferme semencière :

Nom du producteur multiplicateur	Adresse	Commune et code postal	Date du contrat établi avec la ferme	Surface en production (ha)	Type de semence	Volume livré à la ferme semencière (t)	Aide sollicitée (€)	
							Aide unitaire (€/t)	Total aide (€)
Total								

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus..

Ale

Certifié exact,

Le bénéficiaire (1)

(1) Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés)

**ANNEXE I.2 : État récapitulatif des factures acquittées par producteur –
Aide la production de plants/semences**

Période de livraison :

Ferme semencière ou pépiniériste :

Dénomination sociale du producteur multiplicateur :

Adresse du producteur :

Produits éligibles	Date facture ou avoir	n° facture ou avoir	Quantité facturée (t ou nbre de plants)	Quantité avoir (t ou nbre de plants)	Montant facture/avoir (€ H.T.)	Montant facture/avoir (€ T.T.C.)	date acquittement	Moyen	Montant (€)
Total									

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus

A..... le

**Certifié exact,
Le producteur (1)**

Certifié exact,

Le représentant légal de la structure éligible (1)

(1) Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés

ANNEXE J : État récapitulatif des reversements par aide aux producteurs

Nom du bénéficiaire (selon l'aide concernée, elle peut être une OP, une structure agréée par la DAAF en Guyane, une structure collective agréée par la DAAF pour la production de produits issus de l'agriculture biologique, ou une ferme semencière de la Réunion) :

Nature de l'aide :

Montant perçu (€) :

Date du paiement :

Noms des producteurs bénéficiaires	Adresse	Département	N° SIRET	N°PACAGE	Produits	Quantité (préciser unité)	Montant unitaire de l'aide (€/unité)	Reversement			
								Date	Moyen	Montant (€)	Emargement du producteur en cas de compensation (1)
Total											

(1) en cas de reversement par virement bancaire, l'emargement n'est pas nécessaire.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus..

A, le

Certifié exact,

Le bénéficiaire

(Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés)

II- ANNEXES : aides spécifiques à la filière plantes aromatiques, à parfum et médicinales

ANNEXE 3-A.1 : Demande d'agrément des coopératives, préparateurs (ou transformateurs), groupements de producteurs de vanille – Aide à la production de vanille verte et/ou aide à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire

Dénomination sociale du demandeur :

Adresse :

Objet social :

Numéro SIRET :

Afin d'obtenir un agrément de la DAAF, je déclare avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par la décision de l'ODEADOM concernant l'aide à la production de vanille verte (1) et/ou l'aide à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire (1).

Je m'engage :

- ✓ à établir des contrats écrits avec les producteurs ;
- ✓ à disposer des équipements adaptés à la préparation de vanille verte (1) et/ou à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire (1), en état de fonctionnement et aux normes en vigueur ;
 - ✓ à transformer le produit récolté dans mon département de situation en m'assurant de son origine ;
- ✓ à tenir une comptabilité permettant d'assurer la traçabilité des produits présentés à l'aide ;
- ✓ à reverser intégralement aux producteurs, pour l'aide à la production de vanille verte le montant de l'aide perçue, au plus tard 30 jours après le versement de l'aide par l'ODEADOM ;
 - ✓ à communiquer à la demande de la DAAF ou de l'ODEADOM toute pièce justificative concernant l'application de ces mesures ;
 - ✓ à faciliter tout contrôle nécessaire à la vérification du respect de ces engagements.
- ✓ à conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires aux contrôles.

A....., le

Le demandeur,

(Nom, prénom, qualité, signature du représentant légal et cachet)

Agrément : accepté - refusé

1

Date d'arrivée à la DAAF :

Le Directeur ou la Directrice de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

(Signature et cachet de la DAAF)

1 Barrer (le cas échéant) la mention inutile

ANNEXE 3-A.2 : Exemple de contrat de commercialisation de vanille verte

Remarque importante : ce modèle peut être adapté autant que de besoin par les contractants. Pour la bonne gestion du dispositif d'aide, le contrat doit comporter à minima les informations ci-dessous et être rédigé en conformité avec le code de commerce, et en particulier les articles L441-6 et 8 et avec l'article 631-24 du code rural et de la pêche maritime

CONTRAT N° ETABLI ENTRE

STRUCTURE AGREEE (SELON LE CAS : COOPERATIVE, GROUPEMENT DE PRODUCTEURS DE VANILLE VERTE, OU PREPARATEUR DE VANILLE NOIRE)

Date d'agrément par la DAAF :

N° d'agrément POSEI :

Dénomination :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone et télécopie :

Adresse électronique :

ET

PRODUCTEUR

Nom prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET le cas échéant :

Téléphone et télécopie :

Numéro d'apporteur :

Adresse électronique :

Référence des parcelles cadastrales et superficies :

(joindre en annexe une carte IGN au 1/25 000ème ou ONF avec indication des parcelles concernées et de leur superficie)

✓ Nombre de pieds de vanille en production :

✓ Superficie totale en production de vanille :

Article 1 : Durée du contrat

Ce contrat de commercialisation est conclu pour la période suivante : du au

Article 2 : Objet du contrat

Pour la campagne, le producteur déclare exploiter une ou des parcelle(s) d'une superficie totale de hectares et s'engage à livrer de la vanille verte au préparateur.

Les quantités prévisionnelles objet du présent contrat sont estimées àkg de vanille verte.

✓

Article 3 : Conditions d'agréeage et de paiement

Les produits doivent être de qualité saine, loyale et marchande et conforme aux normes en vigueur. La marchandise doit faire l'objet d'une pesée exhaustive. Un bon de pesée doit être obligatoirement remis au producteur et un double doit être conservé par la structure agréée pour une durée de trois ans minimum.

✓ Les gousses de vanille verte doivent répondre aux caractéristiques suivantes (à adapter si besoin) :

✓ gousses de qualité dite domestique,

✓ gousses mûres avec au moins queue de serein,

✓ de longueur minimale de cm,

✓ sans défaut extérieur,

✓ à la limite fendues sur une longueur maximale de ... cm.

Article 4 : Modalités de paiement

✓ La structure agréée s'engage à payer le producteur sur la base du prix convenu fixé à€ par kg de vanille verte.

Article 5 : Modalités de révision et de résiliation du contrat ou au préavis de rupture

A fixer par les contractants,

Fait à, le

LE PRODUCTEUR

Lu et approuvé

(Cachet et signature)

LA STRUCTURE AGREEE

Lu et approuvé

(Cachet et signature du représentant légal)

Annexe 3-A.2 bis : Exemple de contrat de commercialisation de vanille noire

Remarque importante : ce modèle peut être adapté autant que de besoin par les contractants. Pour la bonne gestion du dispositif d'aide, le contrat doit comporter à minima les informations ci-dessous et être rédigé en conformité avec le code de commerce, et en particulier les articles L441-6 et 8 et avec l'article 631-24 du code rural et de la pêche maritime.

CONTRAT N° ETABLI ENTRE

STRUCTURE AGREEE (TRANSFORMATEUR DE VANILLE NOIRE EN PRODUITS ELABORES A PARTIR DE VANILLE NOIRE)

Date d'agrément par la DAAF :

N° d'agrément POSEI :

Dénomination :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone et télécopie :

Adresse électronique :

ET

PREPARATEUR DE VANILLE NOIRE A PARTIR DE VANILLE VERTE

Nom prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone et télécopie :

Adresse électronique :

Article 1 : Durée du contrat

Ce contrat de commercialisation est conclu pour la période suivante : du au

Article 2 : Objet du contrat

Les quantités prévisionnelles objet du présent contrat sont estimées àkg de vanille noire.

Article 3 : Conditions d'agréeage et de paiement

Les produits doivent être de qualité saine, loyale et marchande et conforme aux normes en vigueur. La marchandise doit faire l'objet d'une pesée exhaustive. Un bon de pesée doit être obligatoirement remis au fournisseur (préparateur de vanille noire) et un double doit être conservé par la structure agréée pour une durée de trois ans minimum.

La vanille noire doit répondre aux caractéristiques suivantes (à compléter) :

Article 4 : Modalités de paiement

✓ La structure agréée s'engage à payer le fournisseur (préparateur de vanille noire) sur la base du prix convenu fixé à€ par kg de vanille noire.

Article 5 : Modalités de révision et de résiliation du contrat ou au préavis de rupture **2) A fixer par les contractants.**

Fait à, le

LE PREPARATEUR DE VANILLE NOIRE

Lu et approuvé

(Cachet et signature du représentant légal)

LA STRUCTURE AGREEE

Lu et approuvé

(Cachet et signature du représentant légal)

ANNEXE 3-A.3 : Formulaire de demande d'aide à la production de vanille verte / à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire (Réunion et Guadeloupe)

Année de campagne :

Désignation du demandeur :

Nom :	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Télécopie :
Adresse électronique :	
n° SIRET :	

Type d'aide	Quantité	Taux d'aide	Montant demandé (€)
Aide à la production de vanille verte			
Sans IGP (kg)			
Sous IGP (kg)			
Total			
Majoration d'aide, à la surface, en cas de rendement > 40 kg/ha			
Superficie sous ombrière ou plein champ (ha)			
Superficie sous-bois (ha)			
Total			
Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire			
Vanille noire (kg)			
TOTAL DE LA DEMANDE			

Je suis informé(e) du fait que les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires, et j'en ai informé les producteurs bénéficiaires de l'aide.

✓À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires au contrôle.

✓Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'état est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, la raison sociale de « **nom de la structure** », la commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

A....., le

Date d'arrivée à la DAAF :

Le bénéficiaire,

**Visa des services de la DAAF
(Signature et cachet de la DAAF)**

*(Nom, prénom, qualité,
Signature et cachet du représentant légal)*

ANNEXE 3-A.4 : Récapitulatif des factures d'apport ou de vente acquittées – Aide à la production de vanille verte

Structure agréée (nom, n° SIRET, adresse) :

Année de campagne :

NUMERO D'APPORTEUR	NOM D'APPORTEUR	N° DE FACTURE / AVOIR	DATE DE FACTURE / AVOIR	SANS IGP (KG)	AVEC IGP (KG)	MONTANT TOTAL DE LA FACTURE (€ H.T.)	DATE DE REGLEMENT	MOYENS DE REGLEMENT
TOTAL								

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

A _____, le

Certifié exact,

Le représentant légal de la structure agréée (1)

1) Nom et qualité du signataire ou du représentant légal de la structure ou du producteur individuel ainsi que le cachet doivent être apposés.

ANNEXE 3-A.5 : Récapitulatif des surfaces déclarées en production – Aide à la production de vanille verte (Majoration d'aide, à la surface, en cas de rendement >40 kg/ha)

Structure agréée (nom, n° SIRET, adresse) :

Année de campagne :

NOM DE L'APPORTEUR	N° D'IDENTIFICATION DE L'APPORTEUR (PACAGE OU SIRET)	PRODUCTION TOTALE SUR LA CAMPAGNE CONSIDEREE (KG)	SUPERFICIES PLANTEES EN VANILLE (HA)	AIDE DEMANDEE	
				500 €/HA PLANTE (OMBRIERE OU PLEIN CHAMP)	650 €/HA PLANTE (CULTURE SOUS-BOIS)
TOTAL					

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Je déclare que les superficies déclarées dans le présent état récapitulatif ont fait l'objet d'une localisation sur une carte IGN au 1/25.000 ou sur une carte ONF, puis d'une mise en regard avec le cadastre (correspondance entre numéro cadastral et numéro de parcelle).

Certifié exact,

A _____, le

Le représentant légal de la structure agréée (1)

(1) Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés.

ANNEXE 3-A.6 : Récapitulatif des quantités de vanille noire et verte livrées et acceptées, et de vanille noire utilisée à la fabrication de produits élaborés - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire (Réunion et Guadeloupe)

Structure agréée (nom, n° SIRET, adresse) :

Année de campagne :

N° D'APPORTEUR * OU DE SIRET DU FOURNISSEUR	NOM DE L'APPORTEUR* OU DU FOURNISSEUR	N° DE FACTURE / AVOIR	DATE DE FACTURE / AVOIR	QUANTITE DE VANILLE NOIRE OU VERTE* LIVREE (KG)	MONTANT TOTAL DE LA FACTURE (€ H.T.)	DATE DE REGLEMENT	MOYEN DE REGLEMENT	VANILLE NOIRE PREPAREE* (KG)	VANILLE NOIRE (KG) UTILISEE A LA FABRICATION DE PRODUITS ELABORES
TOTAL									

*dans le cas où le bénéficiaire utilise de la vanille noire qu'il a lui-même préparée à partir de vanille verte achetée à des producteurs. Barrer la mention inutile.
 En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Certifié exact,

A _____, le

Le représentant légal de la structure agréée (1)

(1) Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés.

ANNEXE 3-A.7 : Bilan de fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire (Réunion et Guadeloupe)

Structure agréée (nom, n° SIRET, adresse) :

Année de campagne :

DATE DE FABRICATION	QUANTITE DE VANILLE NOIRE MISE EN OEUVRE (KG)	PRODUITS ELABORES FABRIQUES	
		NATURE	QUANTITE (KG)
TOTAL			

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Certifié exact,

A _____, le

Le représentant légal de la structure agréée (1)

(1) Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés.

ANNEXE 3-B.1 : Demande d'agrément d'une structure de collecte et/ou de commercialisation de transformation - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales (volet huiles essentielles)

Dénomination sociale du

demandeur :

Adresse :

Objet social :
.....

Numéro SIRET :

Afin d'obtenir un agrément de la DAAF, je déclare avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par la décision du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt concernant l'aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales, et son volet relatif aux huiles essentielles. Je m'engage :

✓ à transformer en produit relevant de la nomenclature combinée NC 3301 29 des plantes à parfum récoltées dans mon département de situation en m'assurant de leur origine (1) / à collecter des produits relevant de la nomenclature combinée NC 3301 29 et fabriqués à partir de plantes à parfum récoltées dans mon département de situation en m'assurant de leur origine (1) ;

✓ pour les transformateurs uniquement : à disposer des équipements adaptés à la préparation d'huiles essentielles, en état de fonctionnement et aux normes en vigueur ;

✓ à tenir une comptabilité permettant d'assurer la traçabilité des produits présentés à l'aide ;

✓ à passer un/des contrat(s) écrit(s) avec le(s) producteur(s) ;

✓ à reverser l'intégralité du montant de l'aide à la production de plantes à parfum et médicinales aux producteurs dans le délai d'un mois à compter de la date d'encaissement de l'aide ;

✓ à communiquer à la demande de la DAAF ou de l'ODEADOM toute pièce justificative concernant l'application de ces mesures ;

✓ à faciliter tous contrôles nécessaires à la vérification du respect de ces engagements.

✓

A....., le

Le demandeur,

(Nom, prénom, qualité, signature du représentant légal et cachet)

Date d'arrivée à la DAAF :

Agrément : accepté – refusé

1

Le Directeur / la Directrice de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

(Signature et cachet de la DAAF)

¹ Barrer la mention inutile

**ANNEXE 3- B.2 : Demande d'agrément d'une structure de collecte de commercialisation
et/ou d'un transformateur - Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de
plantes aromatiques, à parfum et médicinales
(y compris hydrolats, et hors huiles essentielles)**

Dénomination sociale du

demandeur :

Adresse :

Objet social :

Numéro SIRET :

Afin d'obtenir un agrément de la DAAF, je déclare avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par la décision du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt concernant l'aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales.

Je m'engage :

✓ à transformer en produit relevant de la nomenclature combinée NC 3301 90 en autres produits élaborés (hors huiles essentielles), des plantes aromatiques, à parfum et/ou médicinales récoltées dans mon département de situation, en m'assurant de leur origine (1)

✓ à collecter des produits relevant de la nomenclature combinée NC 3301 90 d'autres produits élaborés (hors huiles essentielles), fabriqués à partir de plantes à parfum et/ou médicinales récoltées dans mon département de situation, en m'assurant de leur origine(1) ;

✓ pour les transformateurs uniquement : à disposer des équipements aux normes en vigueur, en état de fonctionnement et adaptés à la transformation de ces plantes en produits relevant de la nomenclature combinée NC 3301 90 en autres produits élaborés (hors huiles essentielles) (1),

✓ à tenir une comptabilité permettant d'assurer la traçabilité des produits présentés à l'aide ;

✓ à passer un/des contrat(s) écrit(s) avec le(s) producteur(s) ;

✓ à communiquer à la demande de la DAAF ou de l'ODEADOM toute pièce justificative concernant l'application de ces mesures ;

✓ à faciliter tous contrôles nécessaires à la vérification du respect de ces engagements.

A....., le

Le demandeur,

*(Nom, prénom, qualité, signature du
représentant légal et cachet)*

Date d'arrivée à la DAAF :

Agrément : accepté – refusé
1

Le Directeur / la Directrice de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
(Signature et cachet de la DAAF)

(1) Barrer la mention inutile

ANNEXE 3-B.3 : Exemple de contrat d'apport de plantes aromatiques, à parfum et médicinales ou d'huile essentielle

Remarque importante : ce modèle peut être adapté autant que de besoin par les contractants. Pour la bonne gestion du dispositif d'aide, le contrat doit comporter à minima les informations ci-dessous et être rédigé en conformité avec le code de commerce, et en particulier les articles L441-6 et 8 et avec l'article 631-24 du code rural et de la pêche maritime.

CONTRAT N° ETABLI ENTRE

STRUCTURE AGREEE

Date agrément :

N° d'agrément POSEI Dénomination :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET :

Téléphone et télécopie :

Adresse électronique :

ET

PRODUCTEUR

Nom prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Numéro SIRET le cas échéant :

Téléphone et télécopie :

Numéro d'apporteur :

Adresse électronique :

Référence des parcelles cadastrales et superficies :

(joindre une carte IGN au 1/25.000ème ou ONF avec indication des parcelles concernées et de leur superficie)

Article 1 : Durée du contrat

Ce contrat d'apport est conclu pour la période suivante : du au.....

Article 2 : Objet du contrat

✓ Pour la campagne, le producteur, qui déclare exploiter une ou des parcelle(s) d'une superficie totale de ha, s'engage à livrer la structure agréée en plantes aromatiques, à parfum ou médicinales pour une quantité totale dekg.

✓

✓ Les quantités prévisionnelles objet du présent contrat sont estimées à :

✓

✓ Produits livrés	✓ Quantité (préciser unité)	✓ Réf. parcelle	✓ Superficie (ha)
✓	✓	✓	✓

✓

Article 3 : Conditions d'agrée et de paiement

✓ Les produits doivent être de qualité saine, loyale et marchande et conformes aux normes en vigueur. Les plantes doivent être récoltées dans le département de situation. La marchandise doit faire l'objet d'une pesée exhaustive. Un bon de pesée doit être obligatoirement remis au producteur et un double doit être conservé par la structure agréée pour une durée trois ans minimum.

Article 4 : Modalités de paiement

✓ La structure agréée s'engage à payer le producteur au-delà du prix minimal convenu fixé à € par kg.

Article 6 : Modalités de révision et de résiliation du contrat ou au préavis de rupture

A fixer par les contractants,

Fait à le.....

LE PRODUCTEUR

Lu et approuvé

(Cachet et signature)

LA STRUCTURE AGREEE

Lu et approuvé

(Cachet et signature du représentant légal)

ANNEXE 3-B.4 : Formulaire de demande d'aide à la production de plantes à parfum et médicinales, et à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales

Année de campagne :

Désignation du demandeur :

Nom :	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Télécopie :
Adresse électronique :	
N° SIRET :	

Type d'aide	Catégorie ou classe de rendement	Quantité (kg ou ha)	Taux d'aide	Montant demandé (€)
Aide à la production de plantes à parfum et médicinales – USAGE HUILE ESSENTIELLE				
Géranium Ylang Ylang Ayapana	>= 8kg/ha et < 18 kg/ha		1 600 €/ha	
	>= 18kg/ha et < 30kg/ha		2 400 €/ha	
	>= 30kg/ha		3 000 €/ha	
Vétiver Citronnelle Eucalyptus Niaouli Quatre Epices	>= 16kg/ha et < 36 kg/ha		1 600 €/ha	
	>= 36kg/ha et < 60kg/ha		2 400 €/ha	
	>= 60kg/ha		3 000 €/ha	
Total aide à la production				
Aide à la production de plantes à parfum et médicinales – AUTRES USAGES				
Géranium Rosat – Fleur Jaune	1 800 €/ha		200 € / T	
Ayapana – Ambaville – Lingue Café – Citronnelle - Benjoin – Joli coeur	2 100 €/ha		300 € / T	
Change écorce - Orthosiphon	2 100 €/ha		350 € / T	
Bois de pêche marron	2 000€/ha		400 € / T	
Bois d'arnette - Cannelle	1 800 €/ha		450 € / T	
Verveine citronnelle – Liane d'olive – Romarin – Menthe - Basilic	1 500 €/ha		600 € / T	
Patte poule – Jamblon – Bois d'ostho – Café marron – Bois d'olive blanc et noir	1 400 €/ha		700 € / T	
Bois maigre – Piment – Cerise à côtes	1 800 €/ha		1800 € / T	

Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales				
Volet huiles essentielles			60 €/kg huile produite	
Volet hydrolats			5 €/kg MS mise en oeuvre	
Volet autres produits élaborés	A		5 €/kg MS transformée	
	B		8 €/kg MS transformée	
	C		16 €/kg MS transformée	
Total aide à la fabrication de produits élaborés				
TOTAL DE LA DEMANDE				

MS = Matière Sèche

Je suis informé(e) du fait :

Je suis informé(e) du fait que les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires, et j'en ai informé les producteurs bénéficiaires de l'aide.

✓ À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs relatifs à ces opérations, notamment comptables, nécessaires aux contrôles.

✓ Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'état est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, la raison sociale de « **nom de la structure** », la commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

A....., le

Le bénéficiaire,

(Nom, prénom, qualité, signature du représentant légal de la structure et cachet)

Date d'arrivée à la DAAF :
Visa des services de la DAAF
(Signature et cachet de la DAAF)

ANNEXE 3-B.5 : Récapitulatif des surfaces déclarées en production - Aide à la production de plantes à parfum et médicinales

Structure agréée (nom, n° SIRET, adresse) :

Année de campagne :

NOM DE L'APPORTEUR	N° D'IDENTIFICATION DE L'APPORTEUR (PACAGE OU SIRET)	PRODUIT	SUPERFICIE PLANTEE (HA)	PRODUCTION CAMPAGNE (KG)	RENDEMENT (KG/HA)	MONTANT UNITAIRE D'AIDE (€/HA)	PRECISER SI AGRICULTURE BIOLOGIQUE OU EN COURS DE CONVERSION, ET DEPUIS QUAND	MONTANT DE L'AIDE DEMANDEE (€)
TOTAL								

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

Je déclare que les superficies déclarées dans le présent état récapitulatif ont fait l'objet d'une localisation au GPS ou sur une carte IGN au 1/25.000.

Certifié exact,

A _____, le _____

Le représentant légal de la structure agréée

(Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés)

ANNEXE 3-B.8 : Récapitulatif des quantités de matière sèche transformée Aide à la fabrication de produits élaborés à partir de plantes aromatiques, à parfum et médicinales (hors hydrolats et huiles essentielles)

Transformateur agréé (nom, n° SIRET, adresse) :

Année de campagne :

CATEGORIES DE PRODUIT (A, B OU C)	PRODUITS	QUANTITE DE MATIERE SECHE TRANSFORMEE OBTENUE A PARTIR DES PRODUITS (KG)	PRODUITS ELABORES
TOTAL			

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

A _____, le
 Certifié exact,

Le représentant légal du transformateur
 (Le nom et la qualité du signataire, ainsi que le cachet, doivent être apposés).

ANNEXE 3-C : État récapitulatif des reversements par aide aux producteurs par les structures agréées

Nom du bénéficiaire :

Nature de l'aide :

Montant perçu (€) :

Date du paiement :

Noms des producteurs bénéficiaires	Adresse	Département	n° SIRET	N° PACAGE	Produits	Quantité (préciser unité)	Montant unitaire de l'aide (€/unité)	Reversement			
								Date	Moyen	Montant (€)	Emargement du producteur en cas de compensation (1)
Total											

(1) En cas de reversement par virement bancaire, l'émargement n'est pas nécessaire.

Ce tableau sera transmis accompagné de sa version informatique, sous format tableur, reprenant l'ensemble des colonnes ci-dessus.

A, le

Certifié exact,

Le bénéficiaire

(Le nom et la qualité du signataire ainsi que le cachet doivent être apposés)

ANNEXE K : Demande d'aide à l'agriculture dans les communes isolées de Guyane - POSEI

Période :	
Nom du bénéficiaire :	
Adresse :	
Commune :	
Numéro SIRET :	
Nature de l'aide commune isolées (Maripasoula, Papaïchton, Grand Santi, Ouanary, Camopi, Saül, Saint-Elie)	Montant sollicité (€)
Total général	
Pièces à joindre :	
Pour les filières végétales :	
- Déclaration de surface justifiant d'une surface d'au moins 0,5 ha de maraîchage plein champ et/ou 1,5 ha d'une autre production (arboriculture, vivrière).	
Pour les filières animales :	
- L'attestation d'enregistrement auprès de l'EDE.	
Je suis informé(e) du fait :	
<input checked="" type="checkbox"/> que les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires, et j'en ai informé les producteurs bénéficiaires de l'aide	
<input checked="" type="checkbox"/> À conserver, pour une période minimale de cinq années civiles suivant celle du paiement de l'aide, l'ensemble des pièces et documents justificatifs ci-dessus mentionné . <input checked="" type="checkbox"/> Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'état est susceptible de publier une fois par an , sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, la raison sociale de « nom de la structure », la commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.	
A....., le..... Certifié exact,	
 Le bénéficiaire ⁽¹⁾	
Date d'arrivée de la demande à la DAAF :	
Visa de la DAAF	

⁽¹⁾ e nom, la qualité, la signature et le cachet du bénéficiaire doivent figurer.

ANNEXE 4 - NORMES INFORMATIQUES DES FICHIERS EXCEL

Aide à la commercialisation sur le marché local

<i>Emplacement</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Commentaire</i>
<i>Colonne 1</i>	<i>Contrat</i>	<i>Données renseignées par l'ODEADOM</i>
<i>Colonne 2</i>	<i>Code produit</i>	<i>Données renseignées par l'ODEADOM</i>
<i>Colonne 3</i>	<i>Produit</i>	<i>Libellé</i>
<i>Colonne 4</i>	<i>Campagne</i>	<i>Année de campagne</i>
<i>Colonne 5</i>	<i>Période</i>	<i>Code 0 : demande annuelle Code 1 : demande 1^{er} semestre Code 2 : demande 2^{ème} semestre</i>
<i>Colonne 6</i>	<i>N° facture</i>	<i>Vente de l'OP à l'acheteur</i>
<i>Colonne 7</i>	<i>Date facture</i>	<i>Année de campagne</i>
<i>Colonne 8</i>	<i>Poids facture</i>	<i>Poids net</i>
<i>Colonne 9</i>	<i>Montant TTC</i>	<i>Facture produit</i>
<i>Colonne 10</i>	<i>Moyen de paiement</i>	<i>Chèque, virement</i>
<i>Colonne 11</i>	<i>Montant acquitté</i>	<i>Montant acquitté (TTC)</i>
<i>Colonne 12</i>	<i>Date d'acquittement</i>	<i>jj/mm/aaaa</i>

Concernant les mesures d'accompagnement, les annexes des états récapitulatifs doivent être transmises par voie électronique à l'ODEADOM.

Aide à la transformation

<i>Emplacement</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Commentaire</i>
<i>Colonne 1</i>	<i>Contrat</i>	<i>Données renseignées par l'ODEADOM</i>
<i>Colonne 2</i>	<i>Code produit</i>	<i>Données renseignées par l'ODEADOM</i>
<i>Colonne 3</i>	<i>Produit</i>	
<i>Colonne 4</i>	<i>Campagne</i>	<i>Année de campagne</i>
<i>Colonne 5</i>	<i>Période</i>	<i>Code 0 : demande annuelle Code 1 : demande 1^{er} semestre Code 2 : demande 2^{ème} semestre</i>
<i>Colonne 6</i>	<i>N° facture</i>	
<i>Colonne 7</i>	<i>Date facture</i>	
<i>Colonne 8</i>	<i>Poids facture</i>	<i>Poids net</i>
<i>Colonne 9</i>	<i>Montant TTC</i>	<i>Facture d'achat produit</i>
<i>Colonne 10</i>	<i>Moyen de paiement</i>	<i>Chèque, virement</i>
<i>Colonne 11</i>	<i>Montant acquitté</i>	<i>Montant acquitté (TTC)</i>
<i>Colonne 12</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Facture d'achat produit</i>
<i>Colonne 13</i>	<i>Catégorie</i>	<i>A, B ou C</i>

Aide à la commercialisation hors région de production

Emplacement	Intitulé	Commentaire
Colonne 1	Contrat	Données renseignées par l'ODEADOM
Colonne 2	Code produit	Données renseignées par l'ODEADOM
Colonne 3	Produit	Libellé
Colonne 4	Campagne	Année de campagne
Colonne 5	Période	Code 0 : demande annuelle Code 1 : demande 1 ^{er} semestre Code 2 : demande 2 ^{ème} semestre
Colonne 6	N° facture ou avoir	Année de campagne
Colonne 7	Date facture	jj/mm/aa
Colonne 8	Poids facture	Poids net
Colonne 9	Poids douane	Poids net indiqué sur les COA (en case 38)
Colonne 10	Montant HT	Facture d'achat produit
Colonne 11	Montant TTC	Facture d'achat produit
Colonne 12	Montant fret HT	Montant facture de transport (pour dossier FOB)
Colonne 13	Montant total	Montant HT + Montant Fret HT (colonne 10+12)
Colonne 14	Date d'acquittement	jj/mm/aa
Colonne 15	Moyen de paiement	Chèque, virement
Colonne 16	Montant acquitté	Montant acquitté (TTC)

Fichier de répartition : aide à la commercialisation sur le marché local

Emplacement	Intitulé	Commentaire
Colonne 1	Catégorie de produit	A ; B ; C ; (...)
Colonne 2	Produit	Libellé produit cohérent avec formulaire de demande d'aide
Colonne 3	Poids vendu à l'opérateur n°1	Nom de l'organisme opérateur en tête de colonne et présentation des quantités demandées en tonnes
Colonne 4	Montant de l'aide demandée - opérateur n°1	Nom de l'organisme opérateur en tête de colonne et présentation du montant de l'aide demandée
Colonne 5	Poids vendu à l'opérateur n°2	Nom de l'organisme opérateur en tête de colonne et présentation des quantités demandées en tonnes
Colonne 6	Montant de l'aide demandée - opérateur n°2	Nom de l'organisme opérateur en tête de colonne et présentation du montant de l'aide demandée
Colonne 7	Poids vendu à l'opérateur n°3	Nom de l'organisme opérateur en tête de colonne et présentation des quantités demandées en tonnes
Colonne 8	Montant de l'aide demandée - opérateur n°3	Nom de l'organisme opérateur en tête de colonne et présentation du montant de l'aide demandée
Colonne (...)	Poids vendu à l'opérateur n°x	Nom de l'organisme opérateur en tête de colonne et présentation des quantités demandées en tonnes
Colonne (...)	Montant de l'aide demandée - opérateur n°x	Nom de l'organisme opérateur en tête de colonne et présentation du montant de l'aide demandée

Le nombre de colonnes du fichier de répartition évolue en fonction du nombre d'acheteurs

Fichier de répartition : Aide à la transformation

<i>Emplacement</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Commentaire</i>
<i>Colonne 1</i>	<i>Catégorie de produit</i>	<i>A ; B ; C ; (...)</i>
<i>Colonne 2</i>	<i>Produit</i>	<i>Libellé produit cohérent avec formulaire de demande d'aide</i>
<i>Colonne 3</i>	<i>Poids vendu par le fournisseur n°1</i>	<i>Nom de l'organisme fournisseur en tête de colonne et présentation des quantités demandées en tonnes</i>
<i>Colonne 4</i>	<i>Montant de l'aide demandée - fournisseur n°1</i>	<i>Nom de l'organisme fournisseur en tête de colonne et présentation du montant de l'aide demandée</i>
<i>Colonne 5</i>	<i>Poids vendu par le fournisseur n°2</i>	<i>Nom de l'organisme fournisseur en tête de colonne et présentation des quantités demandées en tonnes</i>
<i>Colonne 6</i>	<i>Montant de l'aide demandée - fournisseur n°2</i>	<i>Nom de l'organisme fournisseur en tête de colonne et présentation du montant de l'aide demandée</i>
<i>Colonne 7</i>	<i>Poids vendu par le fournisseur n°3</i>	<i>Nom de l'organisme fournisseur en tête de colonne et présentation des quantités demandées en tonnes</i>
<i>Colonne 8</i>	<i>Montant de l'aide demandée - fournisseur n°3</i>	<i>Nom de l'organisme fournisseur en tête de colonne et présentation du montant de l'aide demandée</i>
<i>Colonne (...)</i>	<i>Poids vendu par le fournisseur n°x</i>	<i>Nom de l'organisme fournisseur en tête de colonne et présentation des quantités demandées en tonnes</i>
<i>Colonne (...)</i>	<i>Montant de l'aide demandée - fournisseur n°x</i>	<i>Nom de l'organisme fournisseur en tête de colonne et présentation du montant de l'aide demandée</i>

Le nombre de colonnes du fichier de répartition évolue en fonction du nombre de fournisseurs